Mis en ligne le : – 6 DEC. 2023

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Madame la déléguée,
Monsieur le délégué,

Entrechaux, le – 6 DEC. 2023

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Le quorum n'ayant pas été atteint au comité syndical prévu initialement le mardi 05 décembre 2023, une nouvelle réunion du **Comité Syndical** est organisée dans la **salle du RDC (mairie), à Entrechaux** le :

Mardi 12 décembre 2023 à 9h00

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Validation du compte rendu du Comité Syndical du 25 octobre 2023

Délibérations

3. Convention pour la gestion et l'entretien du piège à embâcles du ruisseau Malguéri
4. Annulation de mise à disposition d'un bien immeuble
5. Examen du programme d'action prévisionnel 2024

Informations et questions diverses

6. Dégradations d'ouvrages de protection et travaux en urgence : point d'avancement

6.1. EISH du 20/03/2023 : Zone protégée Bédarrides rive gauche
6.2. EISH du 13/04/2023 : Zone protégée Bédarrides rive gauche
6.3. EISH du 08/06/2023 : Zone protégée Bédarrides rive droite
6.4. EISH du 22/06/2023 : Zone protégée Bédarrides rive gauche
6.5. EISH du 11/07/2023 : Zone protégée Violès

7. Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)
8. Récapitulatif des décisions du Président depuis le dernier Comité Syndical

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU

Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale – 300, avenue des Princes d'orange 84340 ENTRECHAUX
Tél : 04 90 46 09 43 – Courriel : accueil@ouveze-provence.fr